

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 23 FEVRIER 2010

L'an deux mille dix, le vingt trois février à vingt heures trente, les délégués de la communauté de communes « Les Sources de l'Yerres », dûment convoqués, se sont réunis en salle polyvalente de Pécy en séance publique sous la présidence de M. LEPY.

Présents : Mesdames et messieurs, BEUGRAND Bernard, BEUGRAND Etienne, BOSSELMAYER Barbara, DELAVAU Jean-Claude, DENEST Bernard, DUBUIS Simone, FOREST Gilles, GIROUD Christian, HEYLLIARD, Jean François, JENNEPIN Eric, LAB Brigitte, LAFORGE Martine, LARMURIER Isabelle, LEPY Laurent, LEVAILLANT Pascale, MICHARD Céline, PERCIK Patrick, PERIGAULT Isabelle, STOURME Patrick THOUVIGNON François, VANDAELE Véronique, VERSAULT Albert.

Absents excusés : BERTHELOT Albert - Pouvoir à STOURME Patrick
LEPESME Chantal - Pouvoir à FOREST Gilles
SAADIA Charles - Pouvoir à THOUVIGNON François

Absents : PIGNOUX-GUILLOTIN, Sophie
PLATEL Véronique

Secrétaire de séance : PERRIGAULT Isabelle

Date de convocation : 10 janvier 2010

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 22

Nombre de membres votant : 25

Assistaient également à la réunion : Annie COUDIERE Secrétaire, Cécile THIOLLIER Ingénieur, David CLAUDE chargé de développement économie et tourisme

Le quorum atteint, le Président ouvre la séance et énumère les points inscrits à l'ordre du jour.

Le procès verbal de la séance du 5 janvier 2010 est adopté à l'unanimité.

➤ OBJET : Convention transport « SOL'R »

Les membres du Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité

Autorisent le Président à signer la convention ci-jointe avec le Conseil Général de Seine-et-Marne, la Communauté de Communes du Val Bréon et la Commune de Tournan en Brie pour les lignes 003 003 010 « Courpalay – Rozay – Fontenay – Marles » et 003 003 021 « Rozay – Fontenay – Tournan » du réseau de bassin SOL'R.

➤ OBJET : Désignation des délégués au Syndicat intercommunal pour le transport de voyageurs à la gare SNCF de Marles-en-Brie

A l'unanimité des membres présents, il est décidé de voter à main levée

Les résultats des votes sont les suivants :

Candidats titulaires	Nombre de voix	Candidats suppléants	Nombre de voix
Mme LEVAILLANT Pascale	25	M Guy MINGOT	25
Mme DUBUIS Simone	25	M ROUSSEAU Jean Claude	25
M GIROUX Christian	25	M HEYLLIARD Jean- François	25

Tous les candidats sont élus à l'unanimité

➤ **OBJET : Retrait de la communauté de communes du Syndicat intercommunal pour le transport de voyageurs à la gare SNCF de Marles-en-Brie pour les communes de Le Plessis-Feu-Aussoux et Vaudois-en-Brie**

Les membres du Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
À l'unanimité

Autorisent le président à demander le retrait de la Communauté de Communes du Syndicat Intercommunal pour le transport de voyageurs à la gare SNCF de Marles-en-Brie pour les communes de LE PLESSIS-FEU-AUSSOUX et VAUDOY-EN-BRIE.

➤ **OBJET : Election des délégués SMICTOM**

A l'unanimité des membres présents, il est décidé de voter à main levée

Les résultats des votes sont les suivants :

Candidats titulaires	Nombre de voix	Candidats suppléants	Nombre de voix
M BEAUGRAND Etienne	25	M HUSSON Olivier	25
M CLOYSIL Alain	25	M MAUGENEST Laurent	25
M VARENNE Georges	25	M LARUE André	25
M GRIMBERG Alain	25	Mme DUTORDOIR Monique	25
M VERSAULT Albert	25	Mme LEVAILLANT Pascale	25
Mme PLATEL Véronique	25	M MINGOT Guy	25

Tous les candidats sont élus à l'unanimité

➤ **OBJET : Vote par anticipation du budget annexe SPANC 2010**

Les membres du Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
À l'unanimité,

Votent par anticipation le budget annexe SPANC 2010

Qui s'équilibre en section de fonctionnement à **211 383,85 €**.

➤ **OBJET : Ligne de trésorerie pour les travaux de réhabilitation du SPANC**

Les membres du Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
À l'unanimité

Autorisent le Président à signer le contrat d'ouverture de crédit avec DEXIA CLF Banque et à procéder sans autre délibération aux demandes de versement des fonds et aux remboursements des sommes dues, dans les conditions prévues par le contrat.

➤ **OBJET : Prêt Maison Des Services**

Les membres du Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
À l'unanimité

Autorisent le Président à signer l'offre de prêt avec Dexia banque et à procéder sans autre délibération aux demandes de versement des fonds et aux remboursements des sommes dues, dans les conditions prévues par le contrat pour le financement de la construction de la Maison des Services.

➤ **OBJET : Prêt Locatif Social MARPA**

Les membres du Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
À l'unanimité

Autorisent le Président à signer l'offre de prêt avec le Crédit Agricole et à procéder sans autre délibération aux demandes de versement des fonds et aux remboursements des sommes dues, dans les conditions prévues par le contrat pour le financement de la construction de la Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées.

➤ **Ligne de trésorerie pour la construction de la MDS et de la MARPA**

M STOURME, Vice-président

Demande le report de la délibération pour le prochain conseil, n'ayant pas tous les éléments à ce jour pour déterminer le montant réel de la ligne de trésorerie.

➤ **Demande Réserve parlementaire pour l'équipement de la Maison Des Services**

Les membres du Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Mandatent le Président à demander une dotation de réserve parlementaire en vue de l'équipement mobilier de la Maison des Services.

➤ **Remboursement de frais de déplacement des conseillers communautaires**

Les membres du Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Autorisent, pour les conseillers communautaires ne percevant pas d'indemnités, le remboursement des frais de déplacement relatifs à des formations, stages ou séminaires organisés en dehors du territoire des Communes membres, à la condition que ces déplacements aient été préalablement validés par le président.

Questions diverses

Forum des associations

Mme MICHARD,

Informe les communes de Vaudoy-en-Brie et Pécly qu'un forum des associations est organisé le 11 septembre 2010

Propose que les associations des deux communes se joignent à ce forum.

M le Président,

Informe que les vidéos sont consultables sur le site de la Communauté de Communes et particulièrement l'évolution de la construction de la MARPA et la Maison des Services.

L'ordre du jour étant épuisé

La séance est levée à 21h45